

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 01-avr.-2024 Numéro de révision 3

1. Identification

Nom du produit Alkaline Phosphatase Buffer-1 (5X)

Cat No. : J62907

Synonymes Aucun renseignement disponible

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

**Utilisations contre-indiquées** Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

#### Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

# 2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Non classé en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

## <u>Éléments d'étiquetage</u>

Pas nécessaire.

# Mentions de danger

### Conseils de prudence

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids

Water	7732-18-5	95.3
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	1185-53-1	3.2
Chlorure de sodium	7647-14-5	1.1
Chlorure de magnésium	7786-30-3	0.4

## 4. Premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale

immédiate est requise.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir

immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Aucun raisonnablement prévisible.

Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair

Méthode 
Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

#### Dangers spécifiques du produit

Aucun raisonnablement prévisible.

# Produits de combustion dangereux

Aucun connu.

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**NFPA** 

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation

adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Eviter l'ingestion et

l'inhalation.

Entreposage. Lieu pour matière corrosive. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et

bien ventilé.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Directives relatives à l'exposition

#### Légende

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité

de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement

ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Matériau des gants

Caoutchouc naturel

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Caoutchouc nitrile Néoprène PVC

Le temps de passage Voir les recommandations du Épaisseur des gants

Commentaires à gants Protection contre les

fabricant - Protection contre les éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

## Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide Aspect **Transparent** 

Aucun renseignement disponible Odeur Aucun renseignement disponible Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible Hq Point/intervalle de fusion Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition Aucun renseignement disponible Point d'éclair Aucun renseignement disponible Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

**Supérieures** Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible 23 hPa @ 20 °C

Pression de vapeur

Aucun renseignement disponible Densité de vapeur Aucun renseignement disponible Densité Aucun renseignement disponible Solubilité Aucune donnée disponible Coefficient de partage octanol: eau Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible

Température de décomposition Aucun renseignement disponible Viscosité

# 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

# 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > DL50 par voie orale

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Catégorie 3. ATE = 200 - 1000 mg/kg. Compte tenu des données ATE, les critères de

classification ne sont pas remplis. ATE > 2000 mg/kg.

Catégorie 4. ATE = 10 - 20 mg/l. Compte tenu des données ATE, les critères de Vapeur CL50

classification ne sont pas remplis. ATE > 20 mg/l.

# Renseignements sur les

composants

Composant	Composant DL50 orale		LC50 Inhalation
Water	-	-	-
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	OECD 425 (Rat) LD50 > 5000 mg/kg bw	OECD 402 (Rat) LD50 > 5000 mg/kg bw	Non inscrit(e)
Chlorure de sodium	LD50 = 3 g/kg ( Rat )	LD50 > 10000 mg/kg ( Rabbit )	LC50 > 42 mg/L (Rat)1 h
Chlorure de magnésium	LD50 = 2800 mg/kg ( Rat )	LD50 > 2000 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)

**Toxicologically Synergistic** 

**Products** 

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Irritation** Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Water	7732-18-5	Non inscrit(e)				
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxyme thyl)-, hydrochloride	1185-53-1	Non inscrit(e)				
Chlorure de sodium	7647-14-5	Non inscrit(e)				
Chlorure de magnésium	7786-30-3	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

**Effets sur la reproduction** Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

# Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
1,3-Propanediol,	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	OECD 209	Daphnia Magna
2-amino-2-(hydroxymethyl)-,			EC50 > 1000 mg/L (3h)	EC50 >100 mg/L (48h)
hydrochloride				
Chlorure de sodium	Non inscrit(e)	Pimephals prome: LC50:	Non inscrit(e)	EC50: 1000 mg/L/48h
	, ,	7650 mg/L/96h	, ,	

Chlorure de magnésium	EC50: 2200 mg/L/72h	Pimephales promelas:	EC50 Pseudomonas putida:	EC50 : 1400 mg/L/24h
		EC50: 2.12 g/L:96H	EC50:26,14 g/L/h	
			Photobacterium	
			phosphoreum: EC50: 36,3	
			mg/L/30 min	
			Photobacterium	
			phosphoreum: EC50: 77,2	
			mg/L/24 h	

Persistance et dégradabilité Miscil

Miscible avec l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	-3.6

# 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

# 14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

# 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Water	7732-18-5	X	-	Х	ACTIVE	231-791-2	-	-
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	1185-53-1	Х	-	Х	ACTIVE	214-684-5	-	1
Chlorure de sodium	7647-14-5	Х	-	Х	ACTIVE	231-598-3	-	-
Chlorure de magnésium	7786-30-3	Х	-	Х	ACTIVE	232-094-6	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Water	7732-18-5	X	KE-35400	X	-	X	Х	Х	Х
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	1185-53-1	Х	KE-34819	Х	-	Х	Х	Х	Х
Chlorure de sodium	7647-14-5	X	KE-31387	X	Х	X	X	X	Х
Chlorure de magnésium	7786-30-3	Х	KE-22691	Х	Х	Х	Х	Х	Х

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

#### Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Water	7732-18-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	1185-53-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Chlorure de sodium	7647-14-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Chlorure de magnésium	7786-30-3	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Water	7732-18-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	1185-53-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Chlorure de sodium	7647-14-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Chlorure de magnésium	7786-30-3	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

# 16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de révision01-avr.-2024Date d'impression01-avr.-2024

**Sommaire** Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

## Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité